



## Besoin d'aide (Comptabilité / Facturation Internationale)

Par **levoisin aurelie**, le **27/01/2018** à **05:56**

Bonjour,

Grace à ce forum j'espère trouver les réponses à mes questions, merci d'avance pour votre aide

ont me demande de l'argent, suite à la mise en place d'un devis mais non signé de ma part...

pour rentrer un peu plus dans les details:

- 1) mise en place d'une création d'entreprise (à l'étranger, hors EU)
- 2) via les services juridiques d'une entreprise d'avocats spécialisé (hors EU) (dans pays concerné)
- 3) création de devis
- 4) validité de l'entreprise
- 5) création de l'entreprise

à savoir que je n'ai effectuer aucuns paiements à ce jour, la société d'avocats est t'elle en droit de me demander l'argent du devis ( des demarches effectuées) pour la création d'entreprise , même si il n'y à eu aucune signature et approbation de notre part ? mais que la création d'entreprise à bien eu lieu

Merci de vos réponses (si il y a ) :)